



Veille réglementaire Produits phytosanitaires mai 2010

Bonjour,

Nous vous informons que la veille réglementaire est reprise par Sara Neuville, en remplacement de Aurélie Furet, pour l'année à venir.

Pour toutes questions ou remarques sur les veilles réglementaires, vous pouvez continuer à écrire à aurelie.furet@iteipmai.fr, ou bien écrire à sara.neuville@iteipmai.fr.

Cette lettre de diffusion est conçue et réalisée par l'iteipmai pour le compte de Terres d'Innovation, avec la collaboration du Service de la Qualité et de la Protection des Végétaux

[Inscription à l'annexe I](#)

[Nouvelles substances utilisables en
Agriculture Biologique](#)

[Extension d'usage](#)

[Nouvelles autorisations
provisoires](#)

[Retrait de substances actives](#)

[Réglementation](#)

[Sécurité applicateur](#)

Inscription à l'annexe I

Avis sur le 1,4-diméthylnaphtalène et le cyflumétofène

Les dossiers de demande d'inscription à l'annexe I du 1,4-diméthylnaphtalène et du cyflumétofène ont été reconnus par la commission comme conformes.

L'avis d'inscription ou de non inscription de ces substances sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2011.

>> [lien](#)

flonicamide

inscription à l'annexe I comme insecticide (décision du 17 avril 2010)

date d'entrée en vigueur : 01/09/2010

cultures concernées (source e-phy) :

flonicamide seul
TEPPEKI

Culture	Usage
Céréales	Pucerons
Pêcher	
Poirier-cognassier-nashi	
Pomme de terre	
Pommier	

>> lien

Modification de l'arrêté établissant la liste des substances actives dont l'incorporation est autorisée dans les produits phytopharmaceutiques

L'arrêté du 14 avril 1998, listant la liste des substances actives dont l'incorporation est autorisée dans les produits phytopharmaceutiques vient d'être modifié par l'ajout des nouvelles substances actives suivantes :

- bensulfuron
- 5-nitroguaiacolate de sodium
- o-nitrophénolate de sodium
- p-nitrophénolate de sodium
- tébufenpyrad
- chlorméquat
- composés du cuivre
- propaquizafop
- quilazofop-p
- téflubenzuron
- zéta-cyperméthrine

>> lien



Nouvelles substances utilisables en Agriculture Biologique

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



Extension d'usage

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



Nouvelles autorisations provisoires

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



Retrait de substances actives

triazoxide

non inscription à l'annexe I (décision du 16 avril 2010)
date de retrait d'autorisation : 30/05/2010
délai de distribution : 30/11/2010
délai d'utilisation : 30/05/2011

Produits contenant du triazoxide (source : e-phy) :

FERIAL ORGE
GAUCHO ORGE

>> [lien](#)



Réglementation

Evaluation des risques des substances actives

azimsulfuron

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide azimsulfuron.

>> [lien](#)

azoxystrobine

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active fongicide azoxystrobine.

>> [lien](#)

fenbuconazole

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active fongicide fenbuconazole.

>> [lien](#)

napropamide

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide napropamide.

>> [lien](#)

prohexadione

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active régulatrice de croissance prohexadione.

>> [lien](#)

quinmérac

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide quinmérac.

>> [lien](#)

Modification des LMR

fenamidone

Une demande de modification de LMR a été portée pour le fenamidone sur **chou fleur et brocoli**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
152000	Fraises	0.02	0.05
232000	Cucurbitacées à peau comestible		
232010	Concombres	0.02	0.3
232020	Cornichons	0.02	0.3
232030	Courgettes	0.02	0.3
232990	Autres	0.02	0.3
233000	Cucurbitacées à écorce non comestible		
233010	Melons (Kiwano)	0.1	0.2
233020	Potirons (Courge potiron)	0.02	0.2
233030	Pastèques	0.02	0.2
233990	Autres	0.02	0.2

>> [lien](#)

fénazaquin

Une demande de modification de LMR a été portée pour le fénazaquin sur **thé**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont recevables si la LMR proposée n'augmente pas les risques résultants de l'exposition aux résidus de fénazaquin.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0610000	Thé (feuilles et tiges séchées, fermentées ou non, de <i>Camelia sinensis</i>)	0.01	10

>> [lien](#)

flutriafol

Une demande de modification de LMR a été portée pour le flutriafol sur diverses cultures.

L'EFSA a conclu que les demandes sur pommes, bananes et raisins de cuve sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur. En revanche, pour raisins de table et fèves de soja, les LMR proposées ne sont pas acceptables.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0130010	Pommes	0.05	0.2
0163020	Bananes	0.05	0.3
0151020	Raisins de cuve	0.05	1.0

>> [lien](#)

ioxynil

Une demande de modification de LMR a été portée pour le ioxynil sur **ciboulette**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0256020	Ciboulette	0.05	3.0 ou 4.0

>> [lien](#)

prochloraze

Une demande de modification de LMR a été portée pour le prochloraze sur **riz**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur. Toutefois, une méthode d'analyse validée devra être soumise par le déposant.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0500060	Riz	1.0	4.0

>> [lien](#)

prothioconazole

Une demande de modification de LMR a été portée pour le prothioconazole sur **chou fleur et brocoli**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0241000	Brocolis (Calabrais, brocoli de Chine)	0.02	0.04
0241020	Chou-fleur	0.02	0.03

>> [lien](#)

tebufénozide

Une demande de modification de LMR a été portée pour le tebufénozide sur **riz**.

L'EFSA a conclu que les demandes sont suffisamment étayées par des données et qu'il n'y a pas de risque pour le consommateur.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0500060	Riz	0.2	3.0

>> [lien](#)

Règlement LMR : modification annexe II pour le phényl-2 phénol

Les LMR suivantes seront appliquées pour le phényl-2 phénol, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Numéro de code	Cultures et produits	LMR (mg/kg)
100000	1. FRUITS FRAIS OU CONGELÉS; NOIX	
110000	(i) Agrumes	5 (ft)
120000	(ii) Noix (écalées ou non)	0.1 (*)
130000	(iii) Fruits à pépins	0.05 (*)
140000	(iv) Fruits à noyau	0.05 (*)
150000	(v) Baies et petits fruits	0.05 (*)
160000	(vi) Fruits divers	0.05 (*)
200000	2. LÉGUMES FRAIS OU CONGELÉS	0.05 (*)
300000	3. LÉGUMINEUSES SÉCHÉES	0.05 (*)
400000	4. GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX	
401000	(i) Graines oléagineuses	0.1 (*)
402000	(ii) Fruits oléagineux	
402010	Olives à huile	0.05 (*)
402020	Noix de palme (palmistes)	0.1 (*)
402030	Fruits du palmier à huile	0.1 (*)
402040	Kapok	0.1 (*)
402990	Autres	0.1 (*)
500000	5. CÉRÉALES	0.05 (*)
600000	6. THÉ, CAFÉ, INFUSIONS ET CACAO	0.1 (*)
700000	7. HOUBLON (séché), y compris les granulés de houblon et la poudre non concentrée	0.1 (*)
800000	8. ÉPICES	0.1 (*)
900000	9. PLANTES SUCRIÈRES	0.05 (*)

(ft) : LMR applicable jusqu'au 30 septembre 2012 en attendant la soumission et l'évaluation de deux essais supplémentaires relatifs aux agrumes et d'études valables sur la stabilité des résidus pendant la conservation

(*) : seuil de détection

>> lien

Sécurité applicateur

Pas d'informations actuellement sur ce thème.